

PRÉFACE.

Quand on mesure le progrès des études historiques depuis le commencement de ce siècle, on ne doit pas être surpris de le trouver considérable : au lendemain de la Révolution, la société venait de changer, l'histoire était à refaire. Jusqu'alors, accoutumés à vivre sous le gouvernement du bon plaisir, les historiens n'avaient pas apporté, dans l'étude des événements passés, plus de liberté qu'on ne leur en laissait en politique. Les uns altéraient la vérité pour les besoins de leur cause; d'autres, ne soupçonnant pas que chaque âge a sa physionomie & ses mœurs, travestissaient d'anciens rois à demi barbares en seigneurs galants de l'époque; les plus sérieux, ceux qui voyaient dans l'histoire autre chose qu'une narration, dans la France autre chose que le roi, ne prenaient pas la peine de vérifier les faits qu'ils prétendaient juger.

Aussi peut-on dire qu'avant le dix-neuvième siècle l'histoire n'est pas constituée; mais les matériaux ne manquent pas pour la construire. Dans les bibliothèques, au sein des archives, une foule d'écrits, de mémoires, de chroniques, de pièces de toutes sortes, contiennent la vérité sur le passé; & si l'on veut connaître & juger la vieille politique,

il faut rendre la vie à ces anciens manuscrits, témoins de l'histoire, ensevelis depuis des siècles dans la poussière de l'oubli.

C'est l'œuvre de notre temps d'avoir créé la critique historique, d'avoir, pour ainsi dire, creusé chaque fait pour découvrir s'il est tel qu'on le représente, quelle est son importance, quel lien il a avec les faits qui le précèdent, l'accompagnent ou le suivent.

Car une des qualités de la critique est d'être impartiale. L'historien qui se livre à de longues recherches pour trouver la vérité ne la dénature point une fois trouvée; quand il a reconstitué une époque, qu'il y remonte par la pensée & se mêle familièrement à un monde dont il connaît la vie intime, il ne subordonne pas à des idées préconçues la vérité du tableau qu'il a sous les yeux. Mais il modifie, s'il y a lieu, ses premières idées.

C'est ainsi qu'il évite les extrêmes, & qu'il se garde de blâmer ou de louer de parti pris. Il a reconnu que certaines institutions, telles que les couvents & la chevalerie du moyen âge, que repoussent les idées modernes, ont eu leur raison d'être à leur naissance, & qu'elles ont d'abord été appropriées aux besoins de leur temps. Il a rectifié de nombreuses erreurs. Il a donné une idée juste de chaque fait, il a tracé de chaque personnage un portrait ressemblant, de chaque époque une image exacte.

Que reste-t-il donc à étudier dans l'histoire? Après tant de travaux, qu'y a-t-il encore à explorer dans son vaste domaine? Les grandes questions ont été supérieurement traitées, mais celles qui ont un intérêt secondaire ont été au plus effleurées, quelquefois même elles ont passé inaperçues; on a analysé à fond des événements qu'un lien commun rattachait les uns aux autres, on n'a pas toujours songé à les rapprocher par la synthèse.

C'est ce double travail que nous allons faire pour l'Histoire des ordres de Chevalerie & des distinctions honorifiques en France.

Rien de plus aristocratique, comme on le voit, que ce titre; mais telle n'est pas la pensée du livre. Nous n'avons pas eu l'intention d'écrire pour la noblesse. Nous avons voulu étudier, depuis son origine & à travers ses diverses transformations, un système de récompenses pour le mérite civil & pour le mérite militaire. Car, excepté pour quelques ordres tout religieux, c'est bien le caractère que présentent les ordres de chevalerie. Notre livre est donc un exposé de ce système; il ne se borne pas, comme les autres histoires qui ont le même titre, à envisager le côté héraldique de la question, c'est-à-dire le côté le plus futile, celui qui ne met que des différences au lieu d'établir des rapports entre les ordres. Il renferme l'histoire de chaque ordre, avec les développements qu'elle demande; tantôt c'est une simple narration, un résumé plus ou moins succinct des détails que l'on a recueillis sur un ordre; tantôt se mêle au récit une réflexion qui relève un fait, ou une discussion qui porte sur un point controversé, comme on le verra en particulier pour les ordres des Hospitaliers, des Templiers, du Croissant, l'ordre de l'Étoile, de la Charité chrétienne, de Saint-Louis, du Mérite militaire.

C'est ainsi que dans une introduction à notre histoire, après avoir indiqué jusqu'à quelles nations de l'antiquité certains auteurs font remonter l'origine de la Chevalerie, nous ne les suivons pas dans leurs conjectures hardies, nous laissons tout débat de côté; seulement, quand nous rencontrons, en étudiant la Chevalerie chez ces anciens peuples, quelques rapports de forme avec la nôtre, nous ne manquons pas de les faire ressortir. De même, s'il s'agit d'un ordre légendaire, nous disons en peu de mots pour quel motif nous ne l'admettons pas; s'il s'agit d'un ordre obscur, nous essayons de suppléer au manque de connaissances par l'examen approfondi des circonstances qui en entourent l'origine.

Il ne faut pas étudier longtemps l'histoire des ordres de Chevalerie pour reconnaître qu'ils changent de forme à des époques bien déterminées; ils sont d'abord dépendants de l'Église, militaires, religieux ou féodaux;

il y en a ensuite de royaux, & les ordres féodaux disparaissent peu à peu jusqu'au dernier; enfin les ordres de chevalerie, qui n'étaient conférés qu'aux nobles, arrivent par degrés à être la récompense de tous indistinctement. Ces trois formes des ordres de Chevalerie correspondent à trois époques : triomphe de l'Église, affranchissement de la royauté, avènement des idées modernes. De là une division toute nouvelle, nous le croyons, des ordres de chevalerie en quatre classes :

- 1^o Ordres fabuleux;
- 2^o Ordres hospitaliers, militaires & nobiliaires;
- 3^o Ordres royaux & nobiliaires;
- 4^o Ordres égalitaires ou démocratiques.

On remarquera parmi les ordres égalitaires les médailles d'honneur & de dévouement (vulgairement dites de sauvetage), & les palmes universitaires; nous les avons placées à côté de la Légion d'honneur, parce qu'elles sont de vraies décorations récompensant des actes ou des services d'une nature spéciale. Notre Histoire des distinctions honorifiques en devait faire mention.

Nos lecteurs trouveront en tête du livre la liste des monographies consultées sur la Chevalerie en général, & après les ordres qui sont l'objet d'une étude toute particulière, la liste des monographies relatives à chacun d'eux. Ces listes leur diront quelles recherches nous avons dû faire pour écrire notre histoire. Sans doute, & nous ne pouvons nous en montrer assez reconnaissant envers M. Guigard, son ouvrage, avec l'indication des sources, nous a été de la plus grande utilité; mais il ne nous a pas suffi : il ne contenait pas tous les renseignements qui nous étaient nécessaires, & l'on verra que nous nous sommes servi d'un grand nombre de brochures ou de livres omis dans son très-savant catalogue, Bibliothèque héraldique de la France, qui n'en reste pas moins le meilleur ouvrage sur cette matière.

Nous avons cru aussi faire bien d'indiquer, après les principaux

ordres, les œuvres artistiques qui s'y rattachent par leurs sujets, & qui décorent nos musées de Paris & de Versailles. Ce sont souvent de vrais documents historiques.

Nous ne voulons pas terminer sans dire ce que ce livre doit à notre ancien maître & ami M. Alph. Feillet : par ses bonnes leçons d'autrefois, par ses conseils & son érudition profonde & variée qu'il a bien voulu constamment mettre à notre disposition, il nous a permis de faire ce travail, que nous le prions de regarder un peu comme sien ; nous remercions ici également M. G. d'Heilly des intéressants renseignements qu'il nous a donnés sur la Légion d'honneur.

Château d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne), 1^{er} février 1867.

DE L

Les r

La m